Presqu'Ã®le de Gennevilliers : Coup de canif dans le contrat de DSP avec Suez

Dossier de
 la rÃ©daction de H2o
December 2019

La cour administrative d'appel de Versailles a confirmÃ© le 21 novembre 2019 l'annulation des dÃ©libÃ©rations du 29 mai 2013 du Syndicat des Eaux de la presqu'Ã®le de Gennevilliers (SEPG) qui initiaient le renouvellement du contrat de dÃ©lÃ©gation de service public (DSP) avec Suez. Le SEPG est condamnÃ© Ã verser 2000 euros Ã la Coordination EAU ÃŽle-France (CE-IDF) dÃ©fendue par l'avocat Yann Kermarrec.Â Â

Le contrat qui lie le Syndicat des Eaux de la presqu'Ã®le de Gennevilliers avec Eau et Force, filiale du groupe Suez, est par sa taille le troisiÃ¨me contrat de DSP de l'eau potable en France (aprÃ¨s celui du SEDIF et celui de Marseille MÃ©tropole). Il concerne 610 000 habitants de 10 villes de l'Ouest parisien. Le jugement de la cour administrative d'appel de Versailles confirme que son renouvellement a Ã©tÃ© dÃ©cidÃ© en toute illÃ©galitÃ© en 2013. C'est en mai 2013 que le SEP pris la dÃ©cision de renouveler son contrat ne devant pourtant s'achever qu'en juin 2015 !Â "Il s'agissait d'un procÃ©dÃ© particuliÃ¨rement brutal pour Ã©viter que les citoyens ne s'emparent du sujet de la gestion de l'eau au moment des Ã©lections municipales de 2014", prÃ©cise le communiquÃ© de la CE-IDF.Â "Aussi la dÃ©cision a-t-elle Ã©tÃ© prise en catimi pas d'affichage public annonÃ§ant la rÃ©union du comitÃ© syndical et surtout la rÃ©union n'a pas Ã©tÃ© publique ! Le siÃ¨ge d syndicat a mÃªme Ã©tÃ© fermÃ© aux usagers pendant la rÃ©union et placÃ© sous la protection de vigiles, et la rÃ©union finale tenue dans les locaux du dÃ©lÃ©gataire, Eau et Force."Â Les deux dÃ©libÃ©rations qui choisissaient l'affermage comme mode de gestion du service public de l'eau et approuvaient l'avenant au marchÃ© d'assistance Ã maÃ®trise d'ouvrage pour l'Ã©tablissement d'un schÃ©ma directeur d'eau potable sont Ã prÃ©sent annulÃ©es. Cette dÃ©cision de la cour administrative d'appel met directement en cause la validitÃ© du contrat signÃ© par la suite avec Eau et Force.Â

L'ironie de l'histoire, c'est que le jugement dÃ©finitif intervient Ã quelques mois des municipalesÂ de 2020 !

Coordination Eau ÃŽle-de-FranceÂ Â